

POSTULAT URGENT

Auteur SVPO, par Michael GRABER
Objet Mesure immédiate pour le commerce et le tourisme en lien avec le Covid-19: libéraliser les horaires d'ouverture des magasins
Date 15/06/2020
Numéro 2020.06.145

Actualité de l'événement

Le commerce et le tourisme sont frappés de plein fouet par la crise du coronavirus.

Imprévisibilité

La crise du coronavirus et les restrictions qui en ont découlé étaient imprévisibles.

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Le commerce et le tourisme souffrent à cause des fermetures qui ont été ordonnées et du recul des chiffres d'affaires. Un assouplissement est approprié et nécessaire.

La plupart des magasins en Valais sont soumis à de fortes restrictions de leurs horaires d'ouverture. En principe, ils doivent rester totalement fermés les dimanches et jours fériés. Ces règles sont rigides et inappropriées au vu des défis actuels. Actuellement, le commerce et le tourisme souffrent beaucoup des conséquences de la crise du coronavirus. Les fermetures d'exploitations ordonnées par l'Etat, les restrictions et les consignes affectent l'activité économique des commerces. En revanche, cette situation profite aux prestataires principalement extracantonaux qui offrent leurs services sur Internet et peuvent vendre leurs produits sans contrainte de temps. Il faut donc que le canton élargisse la liberté et la responsabilité propre des entreprises et garantisse la flexibilité nécessaire. Libéraliser temporairement les horaires d'ouverture renforcerait la compétitivité et offrirait aux commerçants la possibilité de compenser la perte de revenus.

En outre, comme les difficultés touchent le tourisme de l'ensemble du canton, et pas seulement les destinations touristiques classiques, il est opportun, à des fins de promotion touristique, d'homogénéiser les horaires d'ouverture des magasins dans tout le canton.

De plus, la libéralisation des horaires permet de mieux répartir la fréquentation des magasins, ce qui aidera sans doute à respecter les règles de distance sociale. Adapter temporairement les horaires d'ouverture des magasins constitue donc une contribution importante pour garantir la santé du personnel de vente et des clients.

Conclusion

Jusqu'à nouvel avis (c'est-à-dire jusqu'à ce que la pandémie de coronavirus soit totalement surmontée et que le commerce et le tourisme aient repris), les horaires d'ouverture des magasins doivent être complètement libéralisés dans le canton du Valais.